

## **Pourquoi choisir l'Anatomie Pathologique ?**

Professeur Jean-Paul Saint-André

Doyen de la Faculté de Médecine d'Angers

Président du Collège Universitaire Français des Pathologistes

L'anatomie pathologique fait partie des spécialités médicales. Elle étudie les lésions provoquées par les maladies ou associées à celle-ci, sur les organes, les tissus ou les cellules en utilisant des techniques de macroscopie et surtout de microscopie. Son exercice nécessite des connaissances médicales étendues ; il est caractérisé par un dialogue entre le pathologiste et le médecin prescripteur et aussi par l'absence de contact direct avec les malades. L'anatomie pathologique moderne se situe dans le prolongement de la méthode anatomo-clinique qui a révolutionné la médecine au 19<sup>ème</sup> siècle. Mais l'évolution des techniques médicales a entraîné des bouleversements dans les pratiques :

- L'autopsie, fondement de la méthode anatomo-clinique, est de moins en moins pratiquée, sauf dans le contexte particulier du diagnostic anténatal (foetopathologie). Les pathologistes travaillent essentiellement sur des pièces opératoires, des biopsies et des cellules.
- Les techniques microscopiques modernes ont permis de regarder dans les cellules (microscopie électronique), de caractériser des protéines ou des acides nucléiques à l'intérieur des cellules (immuno histochimie, hybridation in situ). Outre le diagnostic et le pronostic des maladies, les pathologistes doivent, de plus en plus souvent, grâce à ces techniques, identifier des cibles thérapeutiques. En outre, ils participent au dépistage de certaines pathologies (cancer du col utérin...)
- Les pathologistes sont les gestionnaires de collections d'échantillons biologiques (congelés ou conservés dans des blocs de paraffine). L'informatisation a permis de constituer des bases de données qui font de ces collections des ressources inestimables pour des travaux de recherche clinique.

La place du pathologiste dans la prise en charge des patients a beaucoup évolué ces dernières années : le sentiment d'isolement qui pouvait être parfois ressenti laisse place à celui d'une intégration croissante dans les équipes médicales : la formalisation de réseaux de prise en charge (réseaux hépatites par exemple) et surtout la mise en place de réunions de concertation pluridisciplinaires (en cancérologie principalement) permettent aux pathologistes de participer activement aux décisions concernant la prise en charge des patients et leur suivi.

Les modalités d'exercice de l'anatomie pathologique sont variées :

- le pathologiste qui exerce dans le secteur libéral, dans un cabinet, a pour correspondants des chirurgiens exerçant en clinique, des gynécologues et divers cliniciens effectuant des prélèvements biopsiques (gastro-entérologue, pneumologue, dermatologue...)
- les centres hospitaliers généraux d'une certaine taille et les centres régionaux de lutte contre le cancer ont pour la plupart un service d'anatomie pathologique
- en CHU, l'exercice de l'anatomie pathologique est étroitement associé à une activité d'enseignement (auprès des étudiants en médecine, des internes futurs spécialistes d'anatomie pathologique, mais aussi des autres internes, en particulier des chirurgiens), et à une activité de recherche au moins clinique. De plus, de nombreux pathologistes participent à l'activité d'équipes de recherche, soit en tant que responsables de projets de recherche, soit en tant que collaborateur (étude in situ des lésions ou des anomalies provoquées chez l'animal d'expérience).

Quel que soit le type d'exercice, on observe une spécialisation croissante des pathologistes : personne ne peut plus prétendre être compétent dans tous les domaines de la pathologie. Chacun d'entre nous se spécialise dans un ou deux domaines et devient alors le correspondant privilégié des cliniciens de la spécialité. D'où l'importance du travail en équipes de taille suffisante, permettant cette spécialisation et aussi les investissements nécessités par l'évolution des techniques et leur automatisation croissante : disposer d'un plateau technique performant est une nécessité pour pouvoir garantir la qualité de la prestation, à la fois technique et médicale. Ce souci de la qualité est illustré par la mise en œuvre, avant toutes les autres spécialités médicales, par les pathologistes français, de procédures d'évaluation des pratiques professionnelles (à la fois de la technique et de la qualité du diagnostic). Elles permettent à chaque pathologiste volontaire de connaître (de façon anonyme) le niveau de sa prestation et s'il y a lieu, d'entreprendre des mesures correctrices.

Les perspectives pour l'anatomie pathologique sont vraisemblablement :

- une spécialisation et une automatisation croissantes qui vont nécessiter des regroupements au sein d'équipes comprenant au moins une dizaine de pathologistes.
- l'identification de cibles pour des nouvelles thérapeutiques par des techniques moléculaires in situ est de la compétence du pathologiste. Elle fait de plus en plus souvent partie de la caractérisation d'une tumeur. Cette évolution de la pratique médicale devrait accroître encore la place des pathologistes dans la prise en charge pluridisciplinaire des patients.
- une intégration encore plus importante des pathologistes aux équipes pluridisciplinaires impliquées dans la prise en charge des patients.
- un rôle majeur dans la gestion des collections d'échantillons biologiques indispensables à l'exercice médical et à la recherche clinique
- une diminution des effectifs en raison de nombreux départs à la retraite qui ne seront pas compensés par les nouveaux spécialistes en cours de formation. Ce constat devrait accentuer le regroupement des pathologistes au sein d'équipes de taille suffisante pour permettre d'optimiser le travail de chacun. Des modifications dans la répartition des tâches entre les pathologistes et leurs plus proches collaborateurs, les techniciens de laboratoire, sont à prévoir et sont sans doute souhaitables.